

Occupations par groupes d'âges.—Le tableau 49 donne les statistiques des travailleurs des deux sexes classifiés suivant les principales industries. On y voit que 77·5 p.c. de toute la population masculine de 10 ans et plus est occupée, comparativement à 15·3 p.c. de la population féminine des mêmes âges. Cependant, pour déterminer le nombre total de femmes occupées, il sera nécessaire d'ajouter à ce chiffre celles travaillant au soin de leur propre maison et de leurs enfants, mais qui ne sont pas considérées comme travaillant pour une rémunération. En 1921, le nombre de femmes mariées est de 1,631,761, soit un peu plus de la moitié de toute la population féminine de 10 ans et plus.

La proportion des travailleurs masculins a monté de 2·1 p.c. de la population totale masculine dans le groupe de 10-13 ans à 96·7 p.c. pour le groupe 35-49, baissant à 58·4 p.c. dans le groupe de 65 ans et plus de la population masculine. La proportion de femmes occupées varie de 0·3 p.c. chez les filles de 10 à 13 ans et monte graduellement pour atteindre un maximum de 38·8 p.c. aux âges de 18 et 19 ans. Les retraits causés par le mariage font baisser cette proportion à 35·1 p.c. dans le groupe 20-24 ans et à 17·2 p.c. dans le groupe 25-34 ans. Le pourcentage dans les groupes suivants est encore plus faible, jusqu'à ce qu'à 65 ans et plus, il ne soit plus que 6·2 p.c. Cette proportion est un contraste frappant avec celle de 58·4 p.c. dans les travailleurs masculins du même groupe d'âges.

Une étude de ce tableau montre que l'agriculture est l'occupation du plus grand nombre d'hommes de tous les âges, mais sa proportion est plus forte dans le jeune âge et dans l'âge avancé qu'à l'âge moyen. Dans le groupe 10-13 ans, 81 p.c. des garçons occupés sont sur des fermes, proportion qui décline graduellement dans les groupes suivants jusqu'à ce qu'elle atteigne 33·1 p.c. de tous les travailleurs masculins entre les âges de 25 à 34 ans. Ce pourcentage monte ensuite sans interruption, atteignant un peu plus de 50 p.c. des hommes actifs de 65 ans et plus. Pour ce qui est des jeunes travailleurs agricoles, il faut remarquer que 81 à 85 p.c. de ceux âgés de 10 à 15 ans sont classifiés comme fils de cultivateurs et que les lois de fréquentation scolaire sont appliquées dans les districts ruraux avec moins de rigueur que dans les villes.